

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le 4 mai 2026 à 19h00 à la salle Alphonse-Simard du Centre communautaire de Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité formant quorum sous la présidence de Monsieur Réginald Desrosiers, maire.

PRÉSENTS (ES) :

MAIRE	MONSIEUR RÉGINALD DESROSIERS
SIÈGE # 2	MADAME JOSÉE LEBLANC, CONSEILLÈRE
SIÈGE # 3	MONSIEUR PIERRE SIMARD, CONSEILLER
SIÈGE # 4	MADAME JOHANNE DESCHÊNES, CONSEILLER
SIÈGE # 5	MONSIEUR JEAN-SÉBASTIEN LEFRANÇOIS, CONSEILLER
SIÈGE # 6	MONSIEUR MARIO SOUCY, CONSEILLER

ABSENT :

SIÈGE # 1	MONSIEUR RÉGIS FRANCOEUR, CONSEILLER
-----------	--------------------------------------

Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Yves Chassé est également présent et agit à titre de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le maire, Monsieur Réginald Desrosiers ouvre la séance ordinaire et fait la vérification du quorum.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-01**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité ont pris connaissance de l'ordre du jour transmis par le directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité adopte l'ordre du jour tout en maintenant l'item *Affaires nouvelles* ouvert.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-02**

**ADOPTION-PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 13 AVRIL 2026**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 avril 2026 transmis par le directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 avril 2026 tel que rédigé.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-03**

**ADOPTION-LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 30 AVRIL 2026**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité ont pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer au 30 avril 2026 transmis par le directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité approuve la liste des comptes payés et à payer au montant de deux-cent-quarante-cinq-mille-six-cent-dix-neuf-dollars et trente-cents (245,619.30\$) de déboursés et de douze-mille-deux-cent-quarante-sept-dollars et trente-trois-cents (12,247.33\$) de salaires;

QUE ces dépenses sont imputées au fonds d'administration de la Municipalité de Sainte-Félicité représentant un grand total de deux-cent-cinquante-sept-mille-huit-cent-soixante-six-dollars et soixante-trois-cents (257,866.63\$).

**APPROBATION DES DÉPENSES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER**

Il n'y aucune dépense par délégation de pouvoir au directeur général et greffier-trésorier.

**APPROBATION-DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (EEC)**

Dans un courriel du 14 avril 2026, Monsieur Philippe Theriault de Service Canada informe la municipalité que la demande de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada (EEC) a été approuvée.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-04  
OFFRE D'EMPLOI POUR 1 EMPLOYÉ DANS LE CADRE DU PROJET D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (EEC)**

CONSIDÉRANT QUE Service Canada a confirmé l'approbation de la demande de financement dans le cadre d'Emplois d'été Canada (EEC);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité désire faire l'embauche d'un employé dans le cadre de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Josée Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité autorise le directeur général et greffier-trésorier a publié une offre d'emploi pour un (1) employé dans le cadre d'Emplois d'été Canada (EEC).

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET ENTRETIEN 2026-2027- AIDE FINANCIÈRE D'UN MONTANT DE 144,233.00\$**

Dans un courriel du 14 avril 2026, le ministre des transports et de la mobilité durable, Monsieur Jonathan Julien, informe la municipalité qu'il accorde une aide financière maximale de 144,233.00\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale-Volet entretien- 2026-2027, dossier no # Xfv47799.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-05  
ADJUDICATION DE CONTRAT-SOUMISSION POUR DES TRAVAUX DE NIVELAGE POUR LA SAISON ESTIVALE 2026**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre a été lancé par le directeur général et greffier-trésorier pour des travaux de nivelage des routes secondaires pour la saison estivale 2026;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue, soit :

\*Excavation Émilien Simard inc. : 180.00\$ de l'heure plus les taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Soucy et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adjuger en faveur d'Excavation Émilien Simard inc. la soumission pour les travaux de nivelage des routes secondaires pour la saison estivale 2026 au montant de cent-quatre-vingt-dollars (180.00\$) taux horaire plus les taxes en vigueur;

QUE l'entrepreneur s'engage à terminer les travaux de nivelage des routes secondaires pour le 30 juin 2026;

QUE l'adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux (2) parties.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-06  
ADJUDICATION DE CONTRAT-SOUMISSION POUR DES TRAVAUX DE FAUCHAGE POUR LA SAISON ESTIVALE 2026**

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre a été lancé par le directeur général et greffier-trésorier pour des travaux de fauchage pour la saison estivale 2026;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue, soit :

\*Monsieur Denis Savard : 950.00\$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adjuger en faveur de Monsieur Denis Savard la soumission pour les travaux de fauchage pour la saison estivale 2026 au montant de neuf-cent-cinquante-dollars (950.00\$) taxes incluses;

QUE l'adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux (2) parties.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-07**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ MONSIEUR PASCAL BÉRUBÉ POUR DES TRAVAUX D'ASPHALTAGE POUR LA SAISON ESTIVALE 2026**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité a prévu de faire des travaux d'asphaltage pour un montant de 150,000.00\$ pour la saison estivale 2026;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'asphaltage sont prévus dans les secteurs suivants :

\*Boulevard Perron, rue Gagnon, rue St-Denis (donnant accès au Parc Isabelle Boulay), Route de l'Église, Côte du 5<sup>e</sup> Rang Savard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité demande une aide financière au député, Monsieur Pascal Bérubé pour des travaux d'asphaltage prévus dans les secteurs ci-haut mentionnés.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-08**

**ADJUDICATION DE MANDAT-SERVICE D'INGÉNIERIE DE LA FOM POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE POUR LA SAISON ESTIVALE 2026**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de resurfaçage en asphalte sont prévus pour la saison estivale 2026;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité désire obtenir les services professionnels de la Fédération Québécoise des Municipalités pour la préparation des plans et devis pour lancer un appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Lefrançois et résolu majoritairement (Madame Josée Leblanc se retire de la décision en raison qu'elle est employée de la FQM);

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité mandate la Fédération Québécoise des Municipalités pour les services professionnels d'ingénierie afin de préparer les plans et devis pour des travaux de resurfaçage en asphalte pour la saison estivale 2026;

QUE l'adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux (2) parties.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-09**

**APPROBATION-RÉCEPTION DÉFINITIVE-PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE USINE D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE Terexcavation Grant inc. a transmis les documents pour la réception définitive du projet de construction de la nouvelle usine d'eau potable, soit :

- \*Quittances finales;
- \*Déclaration statutaire;
- \*Déclaration solennelle;
- \*Lettre d'état de situation;
- \*Lettre d'attestation de conformité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Félicité doit approuver la réception définitive du projet de construction de la nouvelle usine d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE tous les documents ont été transmis conformément à la Loi en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité accepte la réception définitive du projet de construction de la nouvelle usine d'eau potable conformément à la Loi et conformément à la réception des documents requis pour la réception définitive.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-10**

**CAMP DE JOUR 2026**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité désire s'occuper de la gestion du Camp de jour pour la saison estivale 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Mario Soucy et résolu majoritairement (Monsieur Jean-Sébastien Lefrançois se prononce contre);

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité s'occupe de la gestion du Camp de jour pour la saison estivale 2026.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-11**  
**OFFRES D'EMPLOIS-CAMP DE JOUR 2026**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Félicité doit publier des offres d'emplois pour l'embauche d'un(e) coordonnateur(trice), de deux animateurs(trices) pour les activités du Camp de jour pour la saison estivale 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Deschênes et résolu majoritairement (Monsieur Jean-Sébastien Lefrançois se prononce contre) :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité autorise le directeur général et greffier-trésorier à lancé des appels d'offres d'emplois pour l'embauche d'un(e) coordonnateur(trice) et de deux (2) animateurs(trices) pour le camp de jour pour la saison estivale 2026.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-12**  
**AUTORISATION D'ACHAT DE STORES POUR LES FENÊTRES DE LA SALLE ALPHONSE-SIMARD DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité désire faire l'achat de stores pour les fenêtres de la salle Alphonse-Simard du centre communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Johanne Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité autorise le directeur général et greffier-trésorier à faire l'achat de stores pour les fenêtres de la salle Alphonse-Simard du centre communautaire.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-13**  
**ADIUDICATION DE MANDAT-OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE NORDIKEAU INC.-ENTRETIEN ET INSPECTION ANNUELLE DES BORNES D'INCENDIE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Félicité doit procéder à l'entretien et l'inspection annuelle des bornes d'incendie;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre a été lancé par le directeur général et greffier-trésorier pour l'entretien et l'inspection annuelle des bornes d'incendie;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue, soit :

\*Nordikeau inc. : 2,470.00\$, soit 65.00\$ par bornes d'incendie (38 bornes) plus les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-Sébastien Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'Adjuger en faveur de Nordikeau inc. le mandat de l'entretien et l'inspection annuelles des bornes d'incendie au montant de 2,470.00\$, soit 65.00\$ par bornes d'incendie (38 bornes) plus les taxes;

QUE l'adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux (2) parties.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-14**  
**ADIUDICATION DE MANDAT-RÉDACTION DU PETIT JOURNAL-MADAME CAROLINE TURBIDE**

CONSIDÉRANT QUE Madame Caroline Turbide est d'accord pour faire la rédaction mensuelle du Petit Journal au montant de 400.00\$ par mois;

EN CONSÉQUENCE, il est par Madame Johanne Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité adjuge le mandat pour la reprise de la rédaction du Petit Journal à Madame Caroline Turbide au montant de 400.00\$ par mois.

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Le maire, Monsieur Réginald Desrosiers, invite les quatorze (14) personnes présentes à se prévaloir de la période de questions. (début : 19h25, fin : 19h38).

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2026-05-15**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De lever la séance ordinaire du 4 mai 2026, l'ordre du jour étant épuisé et la séance est levée à 19h40.

*Je, soussigné, Réginald Desrosiers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 132 (2) du Code municipal du Québec.*

-----  
RÉGINALD DESROSIERS  
MAIRE

-----  
YVES CHASSÉ, GMA  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
GREFFIER-TRÉSORIER